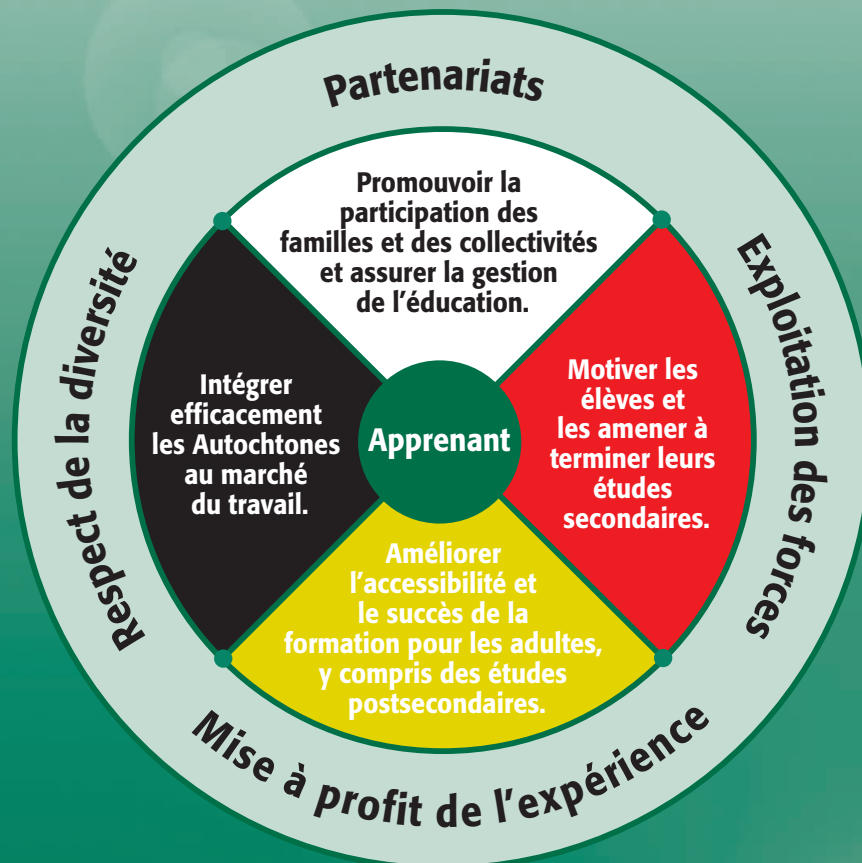


FAIRE LE PONT ENTRE DEUX MONDES :

PLAN D'ACTION POUR L'ÉDUCATION ET L'EMPLOI DES AUTOCHTONES

2008-2011



Le document *Faire le pont entre deux mondes : plan d'action pour l'éducation et l'emploi des Autochtones, 2008-2011* résulte de consultations avec les Autochtones¹ et avec les intervenants en éducation et vise à atteindre quatre buts généraux. Ces buts, assortis de résultats visés à long terme, d'objectifs et d'activités, sont complémentaires et viennent se renforcer les uns les autres. Comme le montre l'illustration ci-dessus, le plan d'action est basé sur une vision globale de l'apprentissage continu qui agit sur l'apprenant, qui se trouve au centre. Les buts et les principes directeurs du plan d'action entourent l'apprenant. Le titre, *Faire le pont entre deux mondes*, traduit une opinion exprimée par les Autochtones consultés, soit que les Autochtones doivent se sentir à l'aise et acquérir de l'assurance dans leur propre culture pour pouvoir vivre et apporter une contribution dans les deux mondes.²

CONTEXTE

S'inspirant du *Plan d'action sur l'éducation autochtone 2004-2007*, *Faire le pont entre deux mondes* est un plan d'action renouvelé. Il intègre des activités existantes, de nouvelles possibilités et des leçons apprises. Il s'agit d'un document évolutif et, même si les buts, les résultats visés à long terme et les objectifs demeureront les mêmes au fil du temps, le plan d'action pourra être adapté de sorte que les initiatives stratégiques et les activités précises puissent évoluer en même temps que les besoins des apprenants.

PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes sont indiqués non pas en ordre de priorité mais selon un modèle conceptuel. Le plan d'action est :

- souple, pour pouvoir exploiter les forces des apprenants selon une approche globale fondée sur des activités adaptées à la culture réalisées dans des contextes d'apprentissage positifs;
- respectueux de la diversité des Autochtones (Premières nations, Métis et Inuits) du Manitoba et il facilite la diffusion des connaissances propres aux Autochtones;
- inclusif, puisqu'il s'appuie sur des stratégies et partenariats nouveaux ou existants avec les Autochtones et sur des consultations avec les collectivités, les ministères et les autres intéressés;
- innovateur, puisqu'il s'appuie sur les recherches, l'expérience et une approche d'évaluation axée sur les résultats, qui est adaptée à la culture.

VISION

Faire participer pleinement les Autochtones à la société grâce à l'éducation, la formation et la participation au marché du travail.

MISSION

Soutenir le succès des Autochtones dans les études, la formation et l'intégration au marché du travail.

LEÇONS APPRISSES

Faire le pont entre deux mondes établit le cadre d'une approche interministérielle pluriannuelle pour l'éducation, la formation et l'emploi des Autochtones. Ce plan d'action renouvelé :

- s'appuie sur les réalisations de l'ancien plan d'action;
- est conforme aux objectifs de la stratégie Comblant l'écart du Manitoba visant à réduire les écarts dans la situation socioéconomique des Autochtones par rapport au reste de la population du Manitoba;
- procure une plus grande souplesse pour permettre de tirer parti des nouvelles possibilités et de s'adapter aux besoins des apprenants;
- encourage la formation de partenariats entre les gouvernements, les collectivités et les autres intéressés;
- accorde plus d'importance à l'évaluation des progrès et à la responsabilisation;
- définit de façon plus claire la vision, la mission et les principes directeurs;
- traduit une approche davantage fondée sur les consultations et l'engagement continu.

BUTS

Faire le pont entre deux mondes vise à atteindre les quatre buts généraux et les résultats visés à long terme qui sont énoncés dans les pages suivantes. Les objectifs correspondant à chaque but sont indiqués non pas par ordre de priorité mais selon un modèle conceptuel.

1^{ER} BUT : Motiver les élèves et les amener à terminer leurs études secondaires.

Les résultats visés à long terme sont d'accroître :

- la réussite durant les premières années et les années intermédiaires;
- les taux de persévérance scolaire;
- l'acquisition de crédits;
- les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires.

Objectifs

1. Collaborer avec les organismes autochtones, les écoles et les divisions scolaires afin d'implanter des démarches ou des activités stratégiques visant à intégrer les perspectives autochtones au programme d'études et à la formation professionnelle de manière à rendre l'apprentissage positif, utile et enrichissant pour tous les élèves.
2. Former des partenariats avec les écoles des Premières nations afin de favoriser le succès scolaire.
3. Faire connaître les transitions et parcours professionnels et les options d'apprentissage après les études secondaires, surtout aux élèves des années intermédiaires à la 12^e année.
4. Encourager la participation des parents³ et de la collectivité en élaborant et en mettant en œuvre des initiatives et de la documentation que les parents autochtones et les membres des collectivités autochtones trouveront utiles et informatives.
5. Améliorer la capacité de rendre compte du succès de la maternelle à la 12^e année en établissant des indicateurs, des critères de mesure et des processus d'évaluation adaptés à l'apprentissage des Autochtones.

Activités

Pour atteindre ces objectifs, nous ferons surtout porter nos efforts sur la formation, l'apprentissage professionnel et les programmes d'études du personnel enseignant. Il est reconnu que les enseignants contribuent beaucoup à accroître la motivation des élèves et à créer un environnement accueillant et inclusif pour tous. La satisfaction des besoins des apprenants autochtones passe notamment par l'accroissement des occasions de bien préparer et de bien former les enseignants. La présence d'enseignants autochtones dans les classes représente la première étape du changement dans l'enseignement aux enfants et aux jeunes autochtones. On est en train de planifier des initiatives à long terme afin d'accroître le nombre d'enseignants autochtones dans la province. Les principales activités à l'appui du 1^{er} but sont les suivantes.

- Renforcer les cheminements menant à la formation et aux études postsecondaires en soutenant la création d'un modèle de formation des enseignants autochtones.
- Renforcer la formation préalable des enseignants en collaborant avec les facultés de l'éducation et les autres partenaires afin d'élaborer une stratégie de formation des enseignants autochtones.
- Améliorer la formation interne des enseignants en travaillant de concert avec les divisions scolaires et le Manitoba First Nations Education Resource Centre afin de fournir du mentorat aux enseignants dans les écoles des Premières nations et de déterminer les élèves dans ces écoles ayant de l'intérêt pour une carrière dans l'enseignement pour les soutenir dans leur cheminement.
- Renforcer l'apprentissage professionnel en collaborant avec les éducateurs pour faire la transition d'une connaissance élémentaire de la culture à une connaissance approfondie en utilisant une trousse de formation portant sur les traditions culturelles des enfants et des familles autochtones.
- Accroître la motivation des élèves en collaborant avec les écoles afin de mettre en place un cours d'études autochtones pour la 12^e année devant servir à faire connaître à tous les élèves la contribution des peuples autochtones, leur culture et leur histoire.

2^E BUT : Améliorer l'accessibilité et le succès de la formation pour les adultes, y compris des études postsecondaires.

Les résultats visés à long terme sont d'accroître :

- la participation à la formation pour les adultes, y compris à la formation et aux études postsecondaires (parité);
- la persévérance scolaire et la réussite de la formation pour les adultes, y compris la formation et les études postsecondaires (parité);
- l'acquisition de crédits et de compétences.

Objectifs

1. Aider les Autochtones à acquérir les connaissances et compétences utiles pour entreprendre de la formation ou des études postsecondaires.
2. Accroître les taux de réalisation et de réussite de formation et d'études postsecondaires, notamment en fournissant une aide financière.
3. Améliorer l'accès en multipliant les possibilités de formation pour les adultes à l'intérieur des collectivités.
4. Procurer aux élèves autochtones un apprentissage utile et enrichissant.

Activités

Pour atteindre ces objectifs, nous ferons surtout porter nos efforts sur l'intervention précoce, les processus de transition, l'accès aux études postsecondaires, l'abordabilité et le succès. Il est reconnu que la réalisation de formation ou d'études postsecondaires est une nécessité de nos jours pour se tailler une place dans l'économie mondiale. Ce type de formation permet aux étudiants d'atteindre leurs buts, de poursuivre leur apprentissage, de se trouver un emploi intéressant et de participer activement à la vie communautaire. On constate cependant que les Autochtones sont sous-représentés dans les établissements d'enseignement et sur le marché du travail. Les recherches révèlent que la participation des Autochtones est entravée par des obstacles historiques, sociaux, économiques, géographiques, démographiques et culturels. Pour contrer cette sous-représentation et accroître l'accessibilité, la participation à de la formation et à des études postsecondaires et la persévérance scolaire, le Manitoba a entrepris différentes activités, dont les suivantes.

- Le financement continu d'initiatives d'intervention précoce, comme le Fonds des perspectives d'avenir, sert à soutenir des programmes innovateurs qui encouragent les enfants à terminer leurs études secondaires et à entreprendre des études postsecondaires. Le Fonds des perspectives d'avenir, lancé en 2008, a été créé afin de financer des groupes communautaires et de former des partenariats avec les écoles de manière à offrir du soutien aux élèves d'origine autochtone, des quartiers pauvres et des familles à faible revenu pour les encourager à terminer leurs études secondaires et à faire des études postsecondaires. Un excellent exemple est le programme Career Trek du Manitoba, qui s'adresse aux enfants à partir de dix ans et qui vise à les exposer au plus grand nombre possible de carrières pour leur faire vivre des expériences qui leur donneront envie de rester à l'école et de faire des études postsecondaires.
- Des bourses sont offertes pour rendre les études postsecondaires plus abordables et accessibles. Par exemple, les prix de la Helen Betty Osborne Foundation et du Manitoba Business Council aident les élèves à payer les frais de scolarité et le prix des manuels et des fournitures, tandis que les Bourses d'études aux étudiants autochtones en médecine visent à faire augmenter le nombre de médecins autochtones exerçant au Manitoba.
- Des fonds sont versés dans le cadre des programmes Accès dans les établissements postsecondaires, pour donner la possibilité aux gens du Manitoba appartenant à des groupes sous-représentés de faire des études postsecondaires.
- En 2004, on a créé le Collège universitaire du Nord, qui compte des campus à Thompson et The Pas ainsi que douze centres régionaux et qui donne aux habitants du Nord la possibilité d'accéder à des programmes d'apprentissage dans leur propre région.
- Tout un ensemble de programmes d'alphabétisation des adultes et de centres d'apprentissage pour adultes servent à améliorer les compétences, à faire reconnaître des crédits d'études secondaires et à obtenir un diplôme d'études secondaires, ce qui peut déboucher sur la poursuite des études, de la formation ou l'obtention d'un emploi.
- Les compétences essentielles se définissent comme les compétences de base qui sont nécessaires pour être fonctionnel en milieu de travail. Des évaluations des compétences essentielles et de la formation sur ces compétences sont offertes à divers points d'entrée (p. ex. centres d'emploi, formation en apprentissage et centres d'apprentissage pour adultes) afin d'accroître le succès des apprenants et des clients dans la formation et l'emploi.

3^E BUT : Intégrer efficacement⁴ les Autochtones au marché du travail.

Les résultats visés à long terme sont d'accroître :

- la participation des Autochtones du Manitoba à la main-d'œuvre;
- le nombre d'Autochtones ayant un emploi permanent au Manitoba;
- l'emploi chez les jeunes, notamment chez les jeunes sans emploi qui ne sont pas déjà aux études;
- le nombre d'entreprises autochtones viables.

Objectifs

1. Veiller à fournir aux Autochtones l'information et le soutien dont ils ont besoin pour se fixer des objectifs de carrière et les atteindre.
2. Voir à ce que les Autochtones acquièrent les compétences professionnelles et les compétences relatives à l'employabilité définies comme des compétences essentielles afin de participer pleinement au marché du travail.
3. Renforcer la motivation des employeurs à tirer parti des possibilités de perfectionnement des ressources humaines et à faire des investissements à cet égard.
4. Encourager l'esprit d'entrepreneuriat chez les Autochtones.
5. Faciliter l'obtention d'un emploi permanent, notamment en aidant à acquérir de l'expérience de travail.

Activités

D'après les projections de Statistique Canada, le nombre d'Autochtones dans la vingtaine augmentera considérablement, ce qui viendra modifier le profil des chercheurs d'emploi. En 2006, 66 % de la population non autochtone avait un emploi, comparativement à 65 % des Métis, 47 % des Inuits et 38 % des membres des Premières nations. C'est donc dire que les Autochtones sont surreprésentés parmi les chômeurs du Manitoba. Pour rectifier la situation, la Province réalise différentes activités visant à accroître la participation au marché du travail et à combler les lacunes éventuelles dans les compétences. En voici un aperçu.

- L'Initiative en développement de carrière du Manitoba vise à développer la capacité des organisations autochtones à employer des ressources d'avancement de la carrière adaptées à la culture.
- L'initiative Igniting the Power Within offre aux conseillers dans les collectivités autochtones servant de premier point de contact de la formation débouchant sur l'obtention d'un certificat afin d'accroître leur capacité d'appliquer les compétences essentielles et la reconnaissance des acquis dans la prestation de leurs services.
- Emploi Manitoba apporte du soutien aux Autochtones pour l'évaluation de l'emploi ou de la carrière, le counselling, la planification, le perfectionnement des compétences, les programmes spécialisés sur le marché du travail et l'aide financière. Les agents de liaison avec la communauté autochtone s'efforcent de promouvoir l'emploi avec la collaboration des associations sectorielles, des gouvernements et des organisations autochtones.
- Le site Web Aboriginal Youth Mean Business contient un répertoire des services et des formes de soutien offerts aux jeunes Autochtones pour les encourager à démarrer une entreprise.
- Partenaires pour des carrières vise à aider les clients à se trouver un emploi, avec la collaboration des employeurs et des établissements de formation, afin de réduire le chômage et de faciliter la transition à un emploi dans les collectivités autochtones.
- La formation en apprentissage à l'échelle communautaire procure aux apprentis autochtones des régions nordiques et rurales des possibilités d'avancement de la carrière en permettant de réaliser le volet technique de la formation en apprentissage dans leur propre collectivité ou à proximité.
- L'Initiative de formation professionnelle et d'emploi en hydroélectricité dans le Nord et le conseil sectoriel du Nord du Manitoba sont des exemples de partenariats de collaboration visant à perfectionner et à renforcer la main-d'œuvre autochtone des régions nordiques.
- Le First Peoples Economic Growth Fund offre une variété de programmes visant à venir en aide aux entrepreneurs des Premières nations admissibles pour le lancement ou l'expansion de leur entreprise.

4^E BUT : Promouvoir la participation des familles et des collectivités et assurer la gestion de l'éducation⁵.

Les résultats visés à long terme sont d'accroître :

- la participation des élèves, des parents, de la famille et de la collectivité à l'éducation;
- le sentiment d'appartenance des élèves, des parents et de la famille;
- l'utilisation de données pour soutenir la gestion des collectivités;
- les capacités en matière de ressources humaines dans les collectivités autochtones.

Objectifs

1. Encourager et créer des partenariats améliorant la gestion de l'éducation en augmentant le dialogue avec les organisations autochtones et avec les groupes d'intéressés dans les secteurs de l'éducation, de la formation et des études postsecondaires.
2. Améliorer la capacité des collectivités autochtones de donner de la formation et d'ouvrir l'accès à des outils et des ressources favorisant le développement économique des collectivités.
3. Améliorer le processus de collecte de données et utiliser des recherches favorisant la gestion communautaire en augmentant le dialogue et l'échange d'information avec les partenaires de recherche, les organisations et établissements de formation autochtones et les groupes d'intéressés dans les secteurs de l'éducation, de la formation et des études postsecondaires.

Activités

Reconnaissant que l'éducation est une responsabilité collective, le Manitoba fait le nécessaire pour donner aux parents, aux familles et aux collectivités l'occasion de participer activement à l'éducation, à la formation et à l'emploi.

L'éducation et le perfectionnement des compétences des Autochtones représentent une priorité à l'échelle de la province, de la région et de l'ensemble du Canada. Le Manitoba continue de former et d'entretenir des partenariats visant à améliorer l'éducation, la formation et l'emploi des Autochtones. L'éducation des Autochtones est notamment une priorité du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC). La déclaration du CMEC intitulée *L'éducation au Canada : Horizon 2020*, publiée en avril 2008, vient confirmer l'engagement du CMEC à améliorer l'éducation des Autochtones et à éliminer l'écart relatif au succès scolaire et aux taux d'obtention du diplôme entre les élèves autochtones et le reste des élèves. Les ministres du CMEC sont déterminés à collaborer avec les Autochtones afin de créer, avec les leaders de l'éducation des Autochtones, de nouvelles relations qui respectent les compétences de chacun et encouragent la formation de partenariats pour les objectifs communs. En février 2008, le CMEC a annoncé la tenue d'un Sommet sur l'éducation autochtone, qui a eu lieu en 2009. Le Manitoba y a participé activement. Le rapport sur ce Sommet sera affiché dans le site Web du CMEC.

Veuillez adresser vos questions concernant *Faire le pont entre deux mondes : plan d'action pour l'éducation et l'emploi des Autochtones, 2008-2011* à :

Direction générale de l'éducation
Murdo Scribe Centre
510, avenue Selkirk
Winnipeg (Manitoba) R2W 2M7
Téléphone : 204 945-7886
Numéro sans frais au Manitoba : 1 800 282-8069, poste 7886
Télécopieur : 204 948-2010
http://www.edu.gov.mb.ca/efpa/plan_action/index.html

¹ Le terme Autochtones désigne les membres des Premières nations, les Métis et les Inuits.

² Fait allusion à la différence entre la vision du monde des cultures autochtones et celle des Occidentaux (ou des Européens et leurs descendants).

³ Le terme parents désigne les principaux dispensateurs de soins, que ce soit les parents naturels, des membres de la famille ou des tuteurs.

⁴ Grâce à l'obtention d'un emploi qui est intéressant pour la personne, qui correspond à ses compétences ou ses talents et qui est utile à l'employeur.

⁵ Tout le monde est responsable de l'éducation. Chaque personne a un rôle et est responsable de sa propre éducation et de celle des autres. La contribution de chaque personne à l'éducation est importante.